

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE et VOS MANIFESTATIONS

Ce document a pour but de vous guider dans les initiatives qui vous sont proposées afin d'intégrer le développement durable au sein de vos manifestations. Nous allons vous présenter ici les actions, labels, etc. proposés par les diverses instances de notre paysage sportif Picard : le Mouvement Sportif (CNOSF, CROS Picardie et CDOS-Aisne), le Conseil Régional de Picardie et la D.R.J.S.C.S.



### Le Comité National Olympique et Sportif Français : label "Développement durable, le sport s'engage®"

Vous êtes une fédération membre du CNOSF, un organe régional ou départemental d'une fédération membre du CNOSF, un club ou une structure qui est affilié à une fédération membre du CNOSF ou encore un CROS, un CDOS ou un CTOS.

Seul, en partenariat avec une collectivité territoriale ou une entreprise, vous organisez un projet de manifestation sportive, d'événement ayant un lien avec le sport, d'action de formation ou de communication ayant un lien avec le sport. **A l'occasion de ce projet, vous souhaitez valoriser votre action en faveur du développement durable ?**

#### **Demandez le label « Développement durable, le sport s'engage® » du CNOSF !!**

Ce label, atteste de l'exemplarité de votre démarche au regard de « l'Agenda 21 du sport français » et de la « Charte du sport français pour le développement durable ». Il vous permet de rendre visibles vos engagements et facilite votre communication en l'inscrivant dans la campagne nationale du CNOSF, du CROS Picardie et du CDOS de l'Aisne. Un accompagnement pour la rédaction du dossier pourra vous être proposé afin de vous faciliter les démarches et de valoriser plus facilement vos engagements.

**Pour soumettre votre projet, veuillez faire votre demande de formulaire auprès du CDOS-Aisne au moins deux mois avant la date de sa réalisation à l'adresse**

**[aisne@franceolympique.com](mailto:aisne@franceolympique.com)**

## Conseil Régional de Picardie : Plateforme « Eco-événements »



**Vous organisez un événement drainant du public, comme un festival, une fête locale ou encore une rencontre sportive, et vous souhaitez limiter l'impact de cette manifestation sur l'environnement ? Des solutions existent !**

Proposée aux organisateurs d'événements (associations, collectivités...), la plateforme régionale de soutien et d'accompagnement aux éco-manifestations<sup>1</sup> donne accès à un panel d'infos et de conseils pratiques en ligne (fiches d'actions, témoignages) pour favoriser les événements éco-conçus en Picardie.

Le soutien passe aussi par la mise en place d'une cellule d'aide et de conseils personnalisés en la matière. Que vos interrogations portent sur la gestion des déchets, la logistique, la communication ou encore sur la mise en place de toilettes sèches ou de repas bio, vous pouvez bénéficier d'un véritable accompagnement et suivi personnalisé.

**Retrouvez toutes les informations sur le site de la plateforme éco-événement :**

<http://www.picardie.fr/-Eco-evenements->

<sup>1</sup> La plateforme est mise en place par le Conseil régional de Picardie et l'ADEME. Son animation a été confiée au CPIE Vallée de Somme à l'issue d'une consultation publique.



## La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Picardie : CNDS et événement éco-responsable

Vous organisez une manifestation sportive exceptionnelle, d'envergure nationale ou internationale sur le territoire Picard? Vous pouvez demander une aide financière auprès du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS).

Cependant, toute manifestation de ce type devra maintenant être organisée dans le respect d'une démarche éco responsable. Concrètement cela signifie que, en plus de remplir la fiche « [Organisation de manifestation exceptionnelle](#) », vous devrez remplir la « [Grille d'analyse pour un événement éco-responsable](#) ». Cette grille permet, lors de l'étude des dossiers, de mieux apprécier le caractère éco-responsable des manifestations exceptionnelles qui font l'objet d'une demande de financements.

**Retrouvez toutes les informations CNDS 2012 également sur le site du CDOS-Aisne et celui de la DRJSCS Picardie : <http://www.picardie.drjscs.gouv.fr/Telechargements.html>**



## LA D.R.E.A.L. de PICARDIE : Evaluation des incidences des manifestations se déroulant sur les sites « NATURA 2000 »

---

### Document général d'information sur les évaluations des incidences en Picardie

Ce document destiné à un large public (pétitionnaires, collectivités, services instructeurs, ...) présente les principaux enjeux de conservation des sites Natura 2000 de Picardie et rappelle le dispositif de listes de projets soumis à évaluation et le détail de ces listes. Il précise également le circuit d'instruction des dossiers et le contenu attendu d'une évaluation des incidences par les services instructeurs au regard du code de l'environnement.

Pour accéder à ce document : [http://www.natura2000-picardie.fr/EI\\_cadrage.pdf](http://www.natura2000-picardie.fr/EI_cadrage.pdf)

### Formulaires simplifiés pour évaluation préliminaire

Lorsque vous organisez une manifestation à proximité ou dans une zone Natura 2000, vous devez maintenant obligatoirement évaluer l'impact que votre manifestation peut avoir sur la faune ou la flore présente dans la zone Natura 2000 concernée.

Un [formulaire simplifié](#) d'évaluation d'incidences a été réalisé afin de guider l'organisateur de manifestation, dans l'analyse des incidences de son projet sur le(s) site(s) Natura 2000. En cas d'incidence(s) significative(s) d'une manifestation sur l'état de conservation des espèces ou habitats naturels d'une zone Natura 2000, celle-ci peut faire l'objet d'une demande d'annulation par les autorités compétentes !

Retrouvez toutes les informations sur les zones Natura 2000, ainsi que les documents utiles aux évaluations d'incidences sur le site : <http://www.natura2000-picardie.fr/>



---

## Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne : Prêt de gobelets réutilisables

Depuis décembre 2011, le CDOS-Aisne s'est doté d'un stock de 3000 gobelets réutilisables. Conditionnés en bac de 300 unités, **ces gobelets peuvent être loués gratuitement** auprès du CDOS-Aisne. Voilà un moyen simple et une action concrète en faveur du développement durable, à solliciter pour vos manifestations.

Pour plus d'informations sur la location des gobelets réutilisables du CDOS-Aisne, contactez Amélie BRAUD au 03 23 28 60 92 ou par mail : [ameliebraud@franceolympique.com](mailto:ameliebraud@franceolympique.com)



## Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne « Le jeu Sport Nature » et la charte de bonne conduite<sup>1</sup>.



Le CDOS-Aisne a créé un jeu pédagogique visant à l'éducation à l'environnement par la pratique des sports de nature : **le Jeu Sport Nature**. Ce dernier peut être animé ou prêté sur demande.

Cet outil pédagogique se veut être un moyen ludique de connaître le milieu naturel, les sports de nature et les règles de bonne conduite inhérentes à ces pratiques.

Pour toutes demande ou renseignements, contactez Amélie BRAUD au 03 23 28 60 92 ou par mail : [ameliebraud@franceolympique.com](mailto:ameliebraud@franceolympique.com)

Retrouvez toutes les informations concernant le Jeu Sport Nature sur le site du CDOS-Aisne : <http://aisne.franceolympique.com/art.php?id=23672>

« **La charte de bonne conduite** » est une exposition, réalisée par le Comité Régional Olympique et Sportif de Picardie et qui traite des comportements respectueux et sécuritaires à adopter lorsque l'on pratique des sports de nature sur notre territoire. Une bonne manière de rappeler les valeurs et règles de savoir vivre de vos disciplines lors de manifestations.

**Cette exposition est empruntable au CDOS-Aisne sur demande** et se compose de 8 panneaux indépendants de 80 par 180cm, rangée dans des étuis individuels. Chaque panneau peut être emprunté séparément en fonction de vos besoins. L'exposition peut être utilisée seule ou en complément du Jeu Sport Nature.



**Pour plus d'informations sur cette exposition « La charte de bonne conduite », contactez Amélie BRAUD au 03 23 28 60 92 ou par mail : [ameliebraud@franceolympique.com](mailto:ameliebraud@franceolympique.com)**

---

<sup>1</sup> L'ensemble de ces outils (jeu et exposition) sont également disponible auprès des CDOS Oise et Somme.

## **SYNTHESE**

De façon générale, n'oubliez pas de vous renseigner auprès des fédérations et ligues de vos disciplines respectives. En effet, nombre d'entre elles développent des actions, guides, labels, etc. pour vous aider à intégrer la notion de développement durable au sein de vos manifestations.

Pour toutes questions complémentaires ou interrogation sur les sujets présentés ci-dessus, le CDOS-Aisne reste à votre disposition. N'hésitez pas à nous joindre !!



**Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne**

3 rue William Henry Waddington BP 44

02003 LAON Cedex

Tel. : 03 23 28 60 92

Fax : 03 23 28 60 91

<http://aisne.franceolympique.com>

**Votre correspondante : Amélie BRAUD**

Chargée de développement Sports Nature et Développement Durable

Tel. : 03 23 28 60 92

[ameliebraud@franceolympique.com](mailto:ameliebraud@franceolympique.com)